

Schéma(s) unifilaire(s) : 2

Plan(s) de position : 2

Annexe(s) : 1

Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique domestique à basse tension et à très basse tension suivant les prescriptions du RGIE Livre 1 (AR 08/09/2019).

1. Identification

Adresse de l'installation (Unité d'habitation) : **Laloux Valentine, Rue Renée Prinz 1 (4^{ème} étage)- 5100 Namur**
Propriétaire/exploitant/gestionnaire : **Valentine Laloux, Rue Renée Prinz 1 5100 Namur**
Responsable de l'exécution des travaux : **SPRL LER**
Compteur : n°: **16182570**
Index Jour : **123kWh**

EAN : Non communiqué

TVA : BE0474577448

2. Branchement

Tension de service : **3N400V**
Protection branchement : **Existante de 20A**
Alimentation tableau principal : **VVB - 4x10mm²**
Interrupteur général : **40A/30mA - type A**

Cachet GRD : ORES

3. Prise de terre, circuits, protections

Type de prise de terre : **Piquet(s) de terre**

Nombre de tableau	Dénomination	Nombre de circuits
1	TGBT	6

4. Description

Installation datant d'après le 01/06/2020 et d'avant le 01/06/2023
Voir plan(s) et/ou schéma(s) en annexe.

5. Contrôle

Type de contrôle : **Section 8.4.3 Ancienne installation - Visite de contrôle.**
Base : **Sous-section 4.2.4.3. Protection contre les chocs électriques par contacts indirects dans les lieux domestiques.**
Dérogations : **Section 8.2.2. Installations électriques domestiques ancien RGIE, Section 8.2.1. Anciennes installations électriques domestiques.**
Résistance de dispersion de la prise de terre : **29Ω** Isolement général : **10MΩ**
☒ Adéquation entre les dispositifs de protection différentiels et la valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre
☒ Adéquation entre les dispositifs de protection contre les surintensités et les sections des circuits qu'ils protègent
☒ Correspondance des schémas à l'installation
☒ Etat du matériel d'installation fixe
☒ Contacts directs et indirects
☒ Fonctionnement des dispositifs de protection différentiel par leur bouton test
☒ Boucles de défaut et raccordement correct des dispositifs de protection différentiel
☒ Continuité des connexions équipotentielles et des conducteurs de protection

6. Infractions/Observations

Inf/Obs	Article réf.	Infraction(s) – Observation(s)
	Néant	

7. Conclusions

Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

La nouvelle installation est conforme aux prescriptions du RGIE Livre 1.

Le dispositif de protection différentiel : **a été plombé**
Les schémas ont été visés
Le prochain contrôle est à effectuer avant le : **07/06/2048**

8. Conseils (Rappel des prescriptions réglementaires)

Le procès-verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique. Toute modification intervenue dans l'installation électrique doit être renseignée dans le dossier.
Il y a lieu d'aviser immédiatement le Service Public Fédéral Economie, Direction Energie Electrique de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence de l'Electricité.
(1) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle périodique sont exécutés sans retard et toutes mesures adéquates prises pour qu'en cas de maintien en service de l'installation, lesdites infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

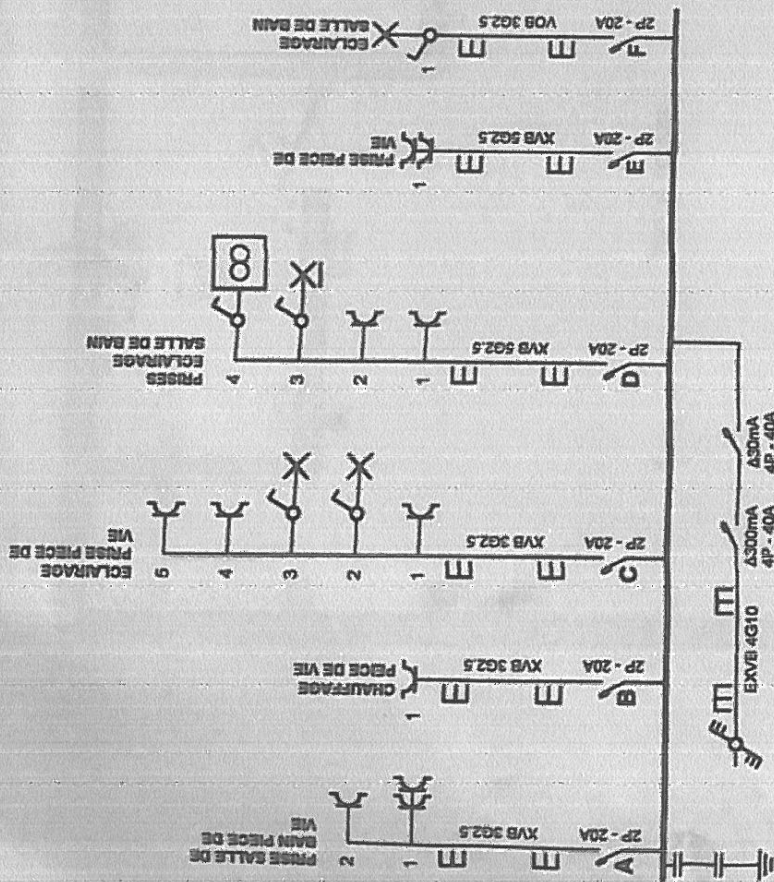
Pour OA : **Marian Pawlik**

Date : **07/06/2023**

Visa:



enercetec
0455/18.61.53



P. 1/3
Schéma unifilaire
3 x 400V - N - 50Hz

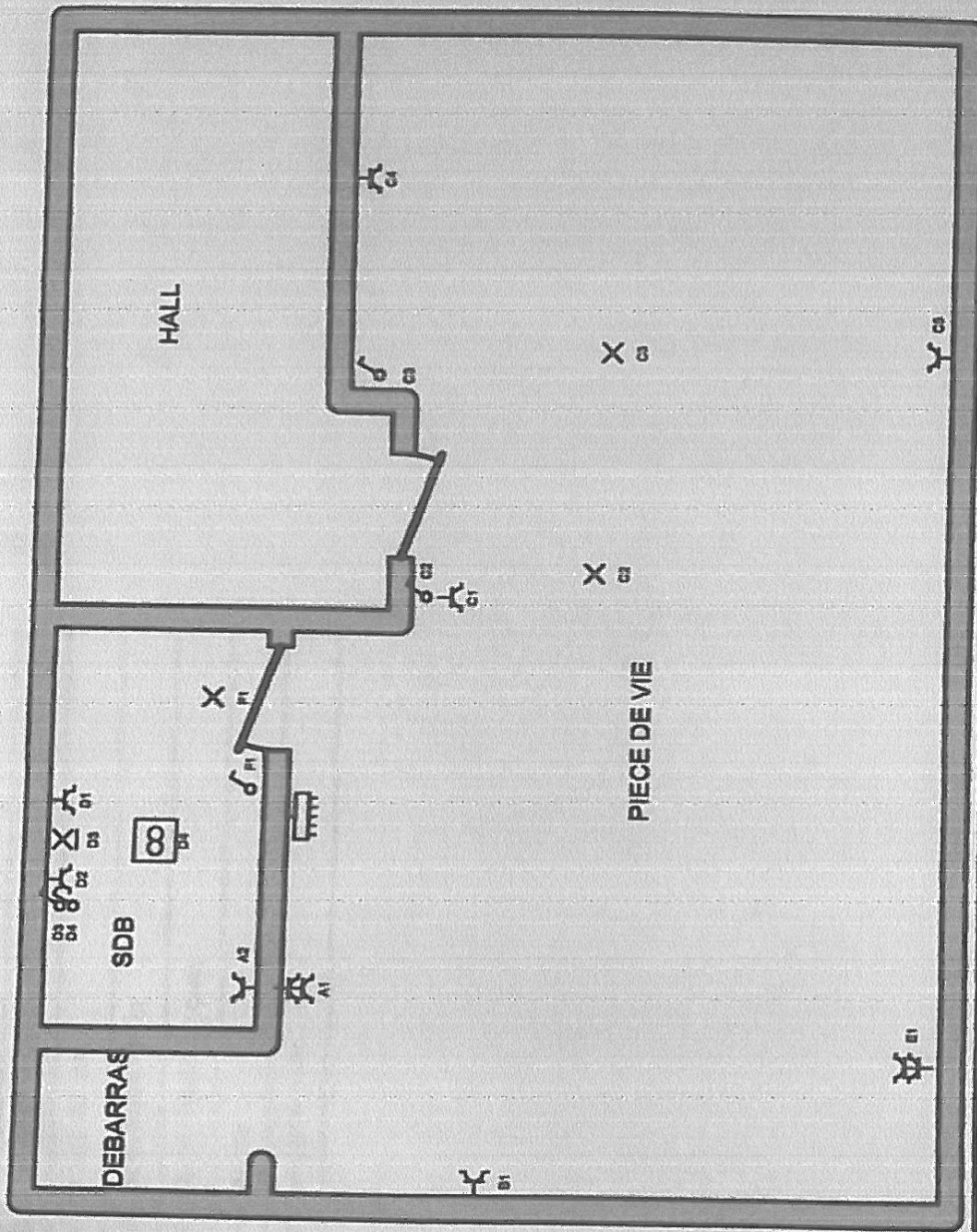
Installateur
L.E.R. SPRL
Pré des Prudes
6020 MALONNE
Tél. : GSM :
Fax :
e-mail :
TVA BE0474.577.448

Adresse de l'installation électrique
VALENTINE LALOUX
RUE PRINZ 1A
5100 JAMBES
Tél. : GSM :
Fax :
e-mail :
1er Etage

Organisme agréé
2706/1013
Tél. : GSM :
Fax :
e-mail :
EL-1827A-03

Schéma unifilaire

4EME



Organisme agréé

Tél.: GSM: Fax: e-mail:

Adresse de l'installation électrique

VALENTINE LALOUX
RUE PRINZ 1A
8100 JAMBES
Tél.: GSM: Fax: e-mail:

Installateur

L.E.R. SPRL
Pré des Prulles
5020 MALONNE
Tél.: GSM: Fax: e-mail: TVA BE017457440

P. 2/3

Schéma de position
3 x 400V + N - 50Hz

A: PRISE SALLE DE BAIN PIECE DE VIE

B: CHAUFFAGE PEICE DE VIE

C: ECLAIRAGE PRISE PIECE DE VIE

D: PRISES ECLAIRAGE SALLE DE BAIN

E: PRISE PEICE DE VIE

F: ECLAIRAGE SALLE DE BAIN

Organisme agréé

Tél. : GSM :
Fax :
e-mail :

Adresse de l'installation électrique

VALENTINE LALOUX
RUE PRINZ IA
5100 JAMBES
Tél. : GSM :
Fax :
e-mail :

Installateur

L.E.R. SPRL
P10 des Prales
5020 MALONNE
Tél. : GSM :
Fax :
e-mail :
TVA BE0474577448

p. 33

Limite des circuits
3 x 400V + N - 50Hz

A: PRISE SALLE DE BAIN PIECE DE VIE

B: CHAUFFAGE PEICE DE VIE

C: ECLAIRAGE PRISE PIECE DE VIE

D: PRISES ECLAIRAGE SALLE DE BAIN

E: PRISE PEICE DE VIE

F: ECLAIRAGE SALLE DE BAIN

Organisme agréé

Tél. -
Fax -
e-mail

Adresse de l'installation électrique

VALENTINE LALOUX

RUE PRINZ 1A

6100 JAMBES

Tél. - GSM -

Fax -

e-mail

Installateur

L.E.R. SPRL

R14 des Prairies

5020 MALONNE

Tél. - GSM -

Fax -

e-mail -

TVA BE0474577448

P. 376

Leite des circuits

3 x 400V - N - 50Hz